

Blois, le 22 décembre 2015

Leguay Emballage : Les Prud'hommes n'ont pas entendu les arguments de la CFDT.

Le 17 septembre 2015, à Orléans, le Conseil des Prud'hommes avait siégé en bureau de jugement sur saisine de deux militants de la CFDT Chimie Energie.

Emmanuel PAJOT et Frédéric MERESSE, salariés de l'entreprise LEGUAY Emballages, après avoir épuisé tous les recours internes à la société, s'étaient tournés vers la justice pour faire valoir le droit concernant :

- La prise en charge par l'employeur des tenues de travail citées comme obligatoires dans le règlement intérieur.
- Le paiement de la 36^{ème} heure effectuée chaque semaine et jusqu'à ce jour non payée et non rémunérées.
- Un calcul harmonisé du montant du 13^{ème} mois (écart actuel pour un même poste et un même salaire de plus de 400 euros)

Ce jour, le Conseil des Prud'hommes d'Orléans a débouté la CFDT de l'ensemble de ses demandes.

Au-delà de l'incompréhension de la décision, la CFDT est inquiète et s'interroge.

- La Direction de Leguay Emballages va-t-elle aller jusqu'au bout de sa volonté de supprimer l'obligation de port des tenues de travail et exposer ainsi les salariés aux produits chimiques (colles et encres industrielles, solvant professionnels, etc.) ?
- La Direction de Leguay Emballages va-t-elle mettre à exécution ses menaces de représailles sur les salaires et l'emploi (Négociations salariales bloquées, accord d'intéressement suspendu et embauches gelées depuis la saisine des Prud'hommes) ?

La CFDT craint maintenant que cette décision n'encourage la direction a encore plus de moins disant social.

L'équipe CFDT de Leguay Emballages, avec l'aide de son Syndicat, de l'Inspection du Travail et si besoin de la justice, va engager, toutes les actions pertinentes pour faire que l'entreprise respecte son obligation légale de préservation de la santé et l'intégrité physique de ses salariés.

Contacts : Bruno CARRARO
Emmanuel PAJOT

(Secrétaire Général du Syndicat CFDT)
(Délégué Syndical CFDT Leguay Emballage)

07 50 95 60 48
06 84 41 75 82